

La commune a finalisé la révision de son Plan d'aménagement local. Les défis sont très nombreux

Des jalons pour un nouveau Marly

« THIBAUD GUISAN

Aménagement » Un habitat dispersé et étalé, des entrées de localité peu attractives, des espaces publics limités, une absence de centre identitaire ou encore un territoire où la voiture est reine. A Marly, les responsables de l'aménagement du territoire dressent un constat sévère quand ils inspectent le développement de la commune ces quarante dernières années.

La révision complète du Plan d'aménagement local (PAL), lancée en 2015, est l'occasion de corriger quelque peu le tir. La nouvelle planification territoriale sera soumise aux services cantonaux pour examen préa-

lable la semaine prochaine, avant une mise à l'enquête espérée pour 2019. «Il s'agit du fil rouge du développement du territoire pour les quinze prochaines années. Notre but est d'améliorer la qualité de vie dans la commune», a résumé Jean-Marc Boéchat, conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire, mercredi soir, lors d'une séance d'information qui a réuni plus de 200 citoyens.

Discussion obligatoire

L'avenir de la commune de près de 8300 habitants sera marqué par la naissance de deux nouveaux quartiers: l'Ancienne Papeterie, à côté du Marly Innovation Center, et le Parc des

Falaises, dans la zone Winckler. Ces deux secteurs devraient accueillir 3000 nouveaux habitants, à l'horizon 2030-2040, et générer 350 emplois. «Ces deux projets sont nécessaires pour améliorer la situation financière de la commune», a martelé Jean-Marc Boéchat.

Le nouveau Règlement communal d'urbanisme (RCU) prévoit plusieurs outils destinés à favoriser un développement plus cohérent de l'espace bâti. A commencer par une discussion obligatoire avec le service technique communal dès le début de tout nouveau projet de construction ou de transformation. Objectif des autorités: avoir une vue sur la qualité des réalisations architecturales,



«Le piéton doit retrouver sa place»

Julien Lovey

mais également sur les aménagements extérieurs prévus. La création de parkings souterrains sera également encouragée (par un bonus d'IBUS, cet indice qui détermine la surface brute de plancher constructible), alors que le recours aux énergies renouvelables sera exigé à hauteur de 80% de l'apport thermique et électrique.

La nouvelle planification prévoit encore une extension de la zone village de Cité, pour favoriser la diversité des fonctions du secteur, et la création de voies de mobilité douce permettant aux piétons et aux cyclistes de traverser la localité en sécurité. L'ajout de végétation le long des axes routiers est également annoncé, alors que la mise en

place de zones 20 et 30 km/h est prévue dans certains quartiers. «Le but est de redonner sa place au piéton», souligne Julien Lovey, du bureau d'ingénieurs Citec. Le spécialiste relève que les chemins réservés à la mobilité douce sont aujourd'hui morcelés, avec de nombreuses impasses dans les quartiers et, surtout, une route cantonale, difficile à traverser et qui coupe la localité en deux.

La requalification de cet axe sera l'un des défis majeurs à relever en concertation avec le canton et l'agglomération. Objectif: donner à cette route, qui voit défiler plus de 16 000 véhicules par jour, un caractère de boulevard, notamment entre Jonction et Cité. »

PUBLICITÉ

centre VILLARS-SUR-GLÂNE
Fribourg-Sud

coop

Pour moi et pour toi.

POUR LES FANS DE FOOT
JUSQU'AU 7 JUILLET

TOURNOIS DE BABYFOOT
Samedis 30 juin et 7 juillet
10h - 12h
13h - 15h
Tentez votre chance et gagnez pour
CHF 2'000.- de bons cadeaux!

Inscriptions à
info@projet-event.ch

Référence:
tournoi babyfoot Fribourg-Sud

Tournoi ouvert à tous, seul ou en équipe.
Deux catégories: multi et solo.
Les meilleurs de chaque catégorie
se verront offrir un bon cadeau de CHF 250.-

GRATUIT

Manifestation en soutien aux requérants d'asile déboutés



Plusieurs réfugiés ont témoigné de la situation en Erythrée et en Ethiopie. Claire Pasquier

Fribourg » Plus d'une centaine de personnes ont manifesté hier en fin de journée en ville de Fribourg à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés. Le collectif Coordin'action Fribourg Solidaire a organisé le rassemblement en soutien aux Erythréens et Ethiopiens menacés d'expulsion et vivant de l'aide d'urgence. Entre plusieurs témoignages et un discours de la conseillère nationale Valérie Piller Carrard, les manifestants ont défilé de la rue de Romont jusqu'à l'Hôtel cantonal.

L'action visait à attirer l'attention sur le durcissement de la politique d'asile du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). Tandis qu'il réexamine les dossiers de quelque 3200 Erythréens admis provisoirement sur le territoire suisse, ces derniers pourraient être renvoyés vers leur pays (*La Liberté* du 19 mai). Selon les statistiques du SEM, 303 ressortissants érythréens sont admis provisoirement dans le canton de Fribourg.

En parallèle à la manifestation, Coordin'action Fribourg Solidaire a envoyé une lettre au Conseil d'Etat pour solliciter une rencontre. «Le canton a la possibilité de ne pas exécuter les renvois qui pourraient être prescrits par la Confédération. Il peut également délivrer des cas de rigueur, qui permettent une régularisation de la situation, à savoir un permis de séjour qui garantit ainsi la possibilité de travailler et de se former», explique Sophie Guignard membre du collectif.

L'action combat également le statut de déboutés. «Certaines personnes vivent depuis plusieurs années de l'aide d'urgence, parquées au foyer de la Poya et ne reçoivent que dix francs par jour.» Sur internet, une pétition lancée par Coordin'action Fribourg Solidaire comptabilise 900 signatures contre les possibles expulsions des ressortissants des deux pays. «Peut-être servira-t-elle de levier face au Conseil d'Etat», espère Sophie Guignard. » CLAIRE PASQUIER

Feu vert pour le pavillon provisoire

Villars-sur-Glâne » Le préfet de la Sarine, Carl-Alex Ridoré, octroie à l'Hôpital fribourgeois (HFR) le permis de construire à Villars-sur-Glâne un pavillon provisoire pour les étudiants du

futur master en médecine humaine de l'Université de Fribourg. Mis à l'enquête à la fin mars, le projet n'a suscité aucune opposition, relève la préfecture dans un communiqué de presse. » NM